

Mieux connaître
les professionnels des
sports de nature



B
E
E
S

E
S
C
A
L
A
D
E

Enquête métier
2009

Le Syndicat National des Professionnels de l'Escalade et du Canyon (SNAPEC) est un organisme actif et reconnu principal interlocuteur du ministère en charge des Sports pour tout ce qui concerne la filière professionnelle spécifique à l'escalade et le canyon. Il est présent en section permanente de l'alpinisme, aux groupes de travail sur l'emploi et la formation qui permettent de faire évoluer les textes vers une meilleure adéquation avec le terrain. Il représente les professionnels auprès du ministère chargé des Sports lors des réunions avec les partenaires sociaux des différentes filières professionnelles sportives, mais aussi lors des réunions d'harmonisation des formations avec les CREPS.

L'objet du SNAPEC est de promouvoir au sens large la profession en :

- défendant les intérêts spécifiques des cadres formés sur le marché de l'emploi,
- veillant au respect des prérogatives que confère le diplôme sur le terrain,
- étant une force de proposition vis à vis des autorités de tutelle pour la structuration de la filière sportive professionnelle escalade et canyon,
- participant à l'élaboration et à l'évaluation des contenus de formation,
- et en veillant à leur réelle diffusion, négociant avec les différents partenaires.



*E*n 2009, le diplôme de Brevet d'état escalade fête ses 20 ans d'existence, et son syndicat professionnel aussi ! Sans renier les liens qui l'unissent à la longue histoire de l'alpinisme, l'escalade a su développer en quelques décennies sa propre identité et devenir un sport à part entière, et même un mode de vie pour les grimpeurs les plus passionnés. Aujourd'hui l'escalade ne se limite bien sûr plus à la montagne : les falaises sont présentes sur une grande partie du territoire et bien au-delà, les structures artificielles se sont développées massivement dans les villes et de nouvelles pratiques connexes ont vu le jour : via-ferrata, via-corda ou canyon.

Depuis 1989, les moniteurs d'escalade/canyon ont accompagné avec passion et sérieux le développement d'une discipline qui touche aujourd'hui un très large public. Comme dans les autres sports dits « à cordes » (alpinisme et spéléologie), la sécurité est un souci constant en escalade. Par le biais d'une formation aux contenus techniques conséquents, par l'expérience et le niveau exigés comme pré requis, mais aussi par la mise en place de recyclages dispensés par le SNAPEC, les brevets d'état escalade/canyon sont armés pour garantir cette sécurité. Associé à un souci constant de pédagogie, les moniteurs d'escalade/canyon font partager leurs connaissances de l'activité. Par leur enseignement, ils font aussi découvrir des milieux naturels exceptionnels et fragiles, en essayant d'accorder plaisir et respect de l'environnement.

Aujourd'hui le SNAPEC s'efforce d'apporter un soutien aux professionnels (assurances, conseils juridiques et fiscaux, site web). Il s'investit aussi dans la formation et la certification, en participant notamment aux jurys d'examens. Il défend surtout la profession, en s'efforçant d'établir un dialogue constructif avec le ministère des Sports, les fédérations (FFME et FFCAM), les autres syndicats professionnels (des guides et des spéléos surtout) et l'ensemble des pratiquants. Et il y a du travail ! Car l'activité professionnelle escalade et canyon traverse une période de bouleversements. L'escalade n'étant à ce jour pas reconnue comme sport « à environnement spécifique », nous voyons arriver, non sans questionnement pour notre emploi, de nouveaux acteurs dans la formation : organismes privés via les brevets professionnels et universités via les BTS, DEUG ou Licences STAPS. Une connaissance approfondie du métier actuel de moniteur d'escalade/canyon breveté d'état semblait donc nécessaire, avec notamment des données quantitatives et objectives sur un milieu professionnel peu connu. C'est tout l'enjeu de cette enquête que nous avons été ravi et fier de mener grâce au savoir-faire du Pôle ressource national des sports de nature.

Bertrand Lagrange
Président du SNAPEC

Sommaire

Des enquêtes « métier », pourquoi?	p 9
Le déroulement de l'enquête	p 10
1 - Les moniteurs d'escalade et de canyon (BEES)	p 11
- Qui sont-ils ?	p 11
- Où sont-ils ?	p 12
- Quel est leur parcours de formation ?	p 15
- Quel est leur avis sur leur formation ?	p 17
- Quelle est leur pratique professionnelle ?	p 18
2 - L'emploi des moniteurs d'escalade et de canyon (BEES)	p 19
- Quelle est l'importance de leur activité professionnelle ?	p 19
- Comment vivent-ils de leur activité ?	p 20
- Quel est leur statut, leur cadre de travail ?	p 21
- Quel est leur revenu ?	p 23
- De quoi est fait leur travail au quotidien ?	p 24
3 - Les profils-types des moniteurs d'escalade et de canyon (BEES)	p 26
- L'analyse multidimensionnelle appliquée aux moniteurs d'escalade et de canyon (BEES)	p 26
- Les 3 profils-types des moniteurs d'escalade et de canyon (BEES)	p 27
4 - Les moniteurs d'escalade et de canyon (BEES) et leur vision du métier	p 32
- Quelles perspectives ?	p 32
- Quelle implication dans la vie de la profession ?	p 33
Quelques points à retenir	p 38

Le déroulement de l'enquête

Le champ professionnel concerné est celui des personnes qui détenaient au moment de l'enquête au moins une des qualifications suivantes :

- Brevet d'Etat Alpinisme (aspirant guide et guide de haute montagne) depuis 1986,
- Brevet d'Etat d'Educateur Sportif (BEES) Escalade 1er degré créé en 1989,
- Brevet d'Etat d'Educateur Sportif Escalade 2ème degré créé en 1997,
- Attestation de Qualification de d'Aptitude (AQA) Canyon .

Ne sont pas pris en compte dans l'enquête présentée ici les professionnels titulaires d'une des qualifications suivantes :

- Brevet d'Aptitude Professionnelle aux fonctions d'Assistant Animateur Technicien (BAPAAT) avec le support technique escalade,
- Brevet Professionnel de l'Education Populaire et des Sports « Activités Physiques pour Tous » (BPJEPS APT) avec Certificat de spécialisation « Activités d' Escalade » (CSAE) ,
- Licence Sciences et Techniques des Activités Physiques et Sportives (STAPS), mention Education et motricité ou Mention Entraînement sportif.

En avril 2006, le questionnaire a été envoyé à 400 adresses obtenues en exploitant notamment le fichier des adhérents du SNAPEC (230 en 2006 ; 480 en 2009) et anciens adhérents, ainsi que celui des professionnels récemment sortis de formation .

A titre indicatif, l'estimation du nombre des professionnels en exercice est d'environ 1125 éducateurs (BE escalade uniquement) d'après le nombre de cartes professionnelles en cours de validité, sur un total de diplômes délivrés d'environ 1467 de 2000 à 2007. Le nombre BAPAAT (non concernés par l'enquête), selon la même source, est de 494 en 2008.

Après relances au cours de l'année 2007 auprès des syndiqués, plus faciles à contacter, 175 questionnaires remplis ont été exploités dans un premier temps.

Au total, les résultats présentés dans le présent document correspondent à 220 questionnaires finalement collectés et exploités en 2008, et s'appuient sur l'activité réalisée par les professionnels durant les années 2005-2006.

Le taux de retour de 55% est satisfaisant, et l'échantillon des répondants semble représentatif de l'ensemble des professionnels sur le critère de la répartition géographique, puisque la carte de localisation des répondants est assez proche de celle des éducateurs déclarés (cf. page 11).

1 - Les moniteurs d'escalade et de canyon (BEES)

Qui sont-ils ?

Les femmes sont bien représentées chez les pros, mais beaucoup moins que chez les amateurs

Avec près de 15% des répondants qui sont des femmes, on peut estimer que l'escalade connaît un bon taux de féminisation des professionnels par rapport à la situation de la plupart des autres sports de nature*.

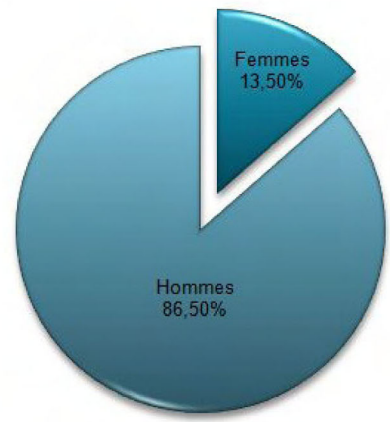
Toutefois en proportion, les femmes sont largement moins représentées chez les professionnels que dans le cadre de la pratique en amateur. En effet 39,34% des licenciés de la Fédération Française de la Montagne et de l'Escalade (FFME) sont des femmes.

Il semble bien qu'il y ait une nette différence entre pratiquer l'escalade et en faire son métier.

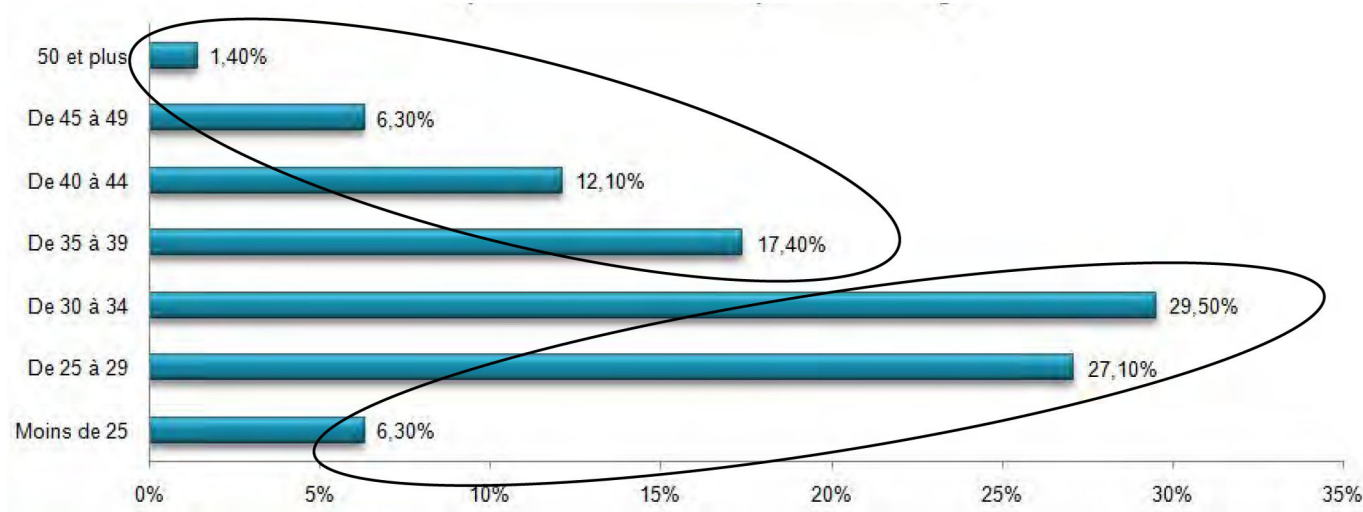
Un métier attractif pour les jeunes ...

La moyenne d'âge de 35 ans cache une majorité de moniteurs plus jeunes, puisque près de 63% des répondants se situent en-dessous de cette moyenne.

Répartition des moniteurs par sexe



Répartition des moniteurs par tranche d'âge



...et sur le long terme

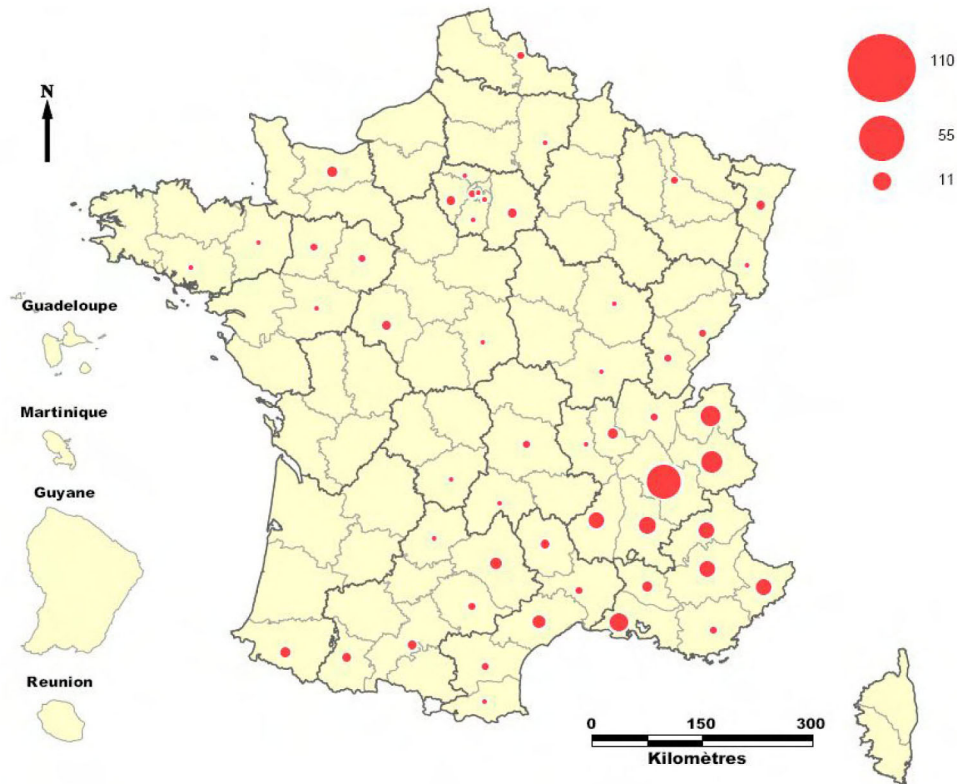
Toutefois, 1/4 des moniteurs ont plus de 40 ans. Considérant la jeunesse du diplôme, ces 37% semblent cohérents. Ces tranches d'âge regroupent les moniteurs d'expérience, mais aussi les moniteurs «âgés» mais fraîchement diplômés qui viennent chercher une reconversion professionnelle ou un complément de revenu.

* Pour mémoire, 6,3% des moniteurs cyclistes seulement sont des femmes (source : enquête métier cyclisme 2008)

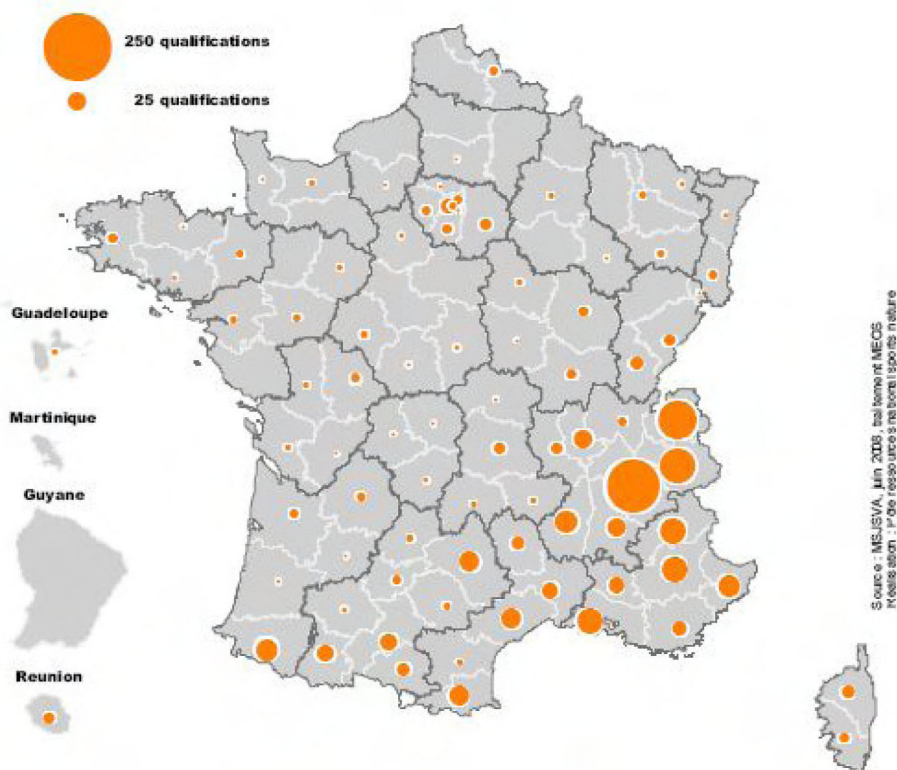
Où sont-ils ?

La bonne correspondance entre la carte de répartition des répondants et celle de l'ensemble des éducateurs sportifs « escalade » déclarés permet de considérer que l'échantillon des moniteurs ayant répondu est représentatif de l'ensemble des moniteurs pour ce qui concerne la variable « localisation géographique ».

Répartition géographique des répondants



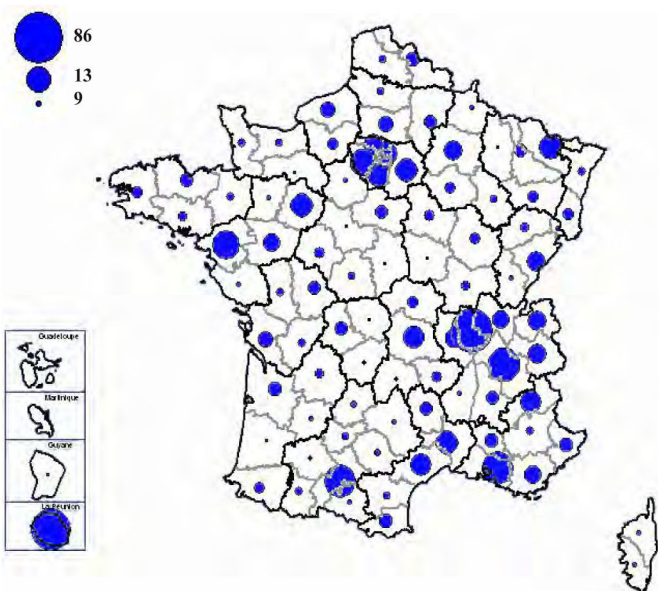
Répartition géographique des éducateurs déclarés



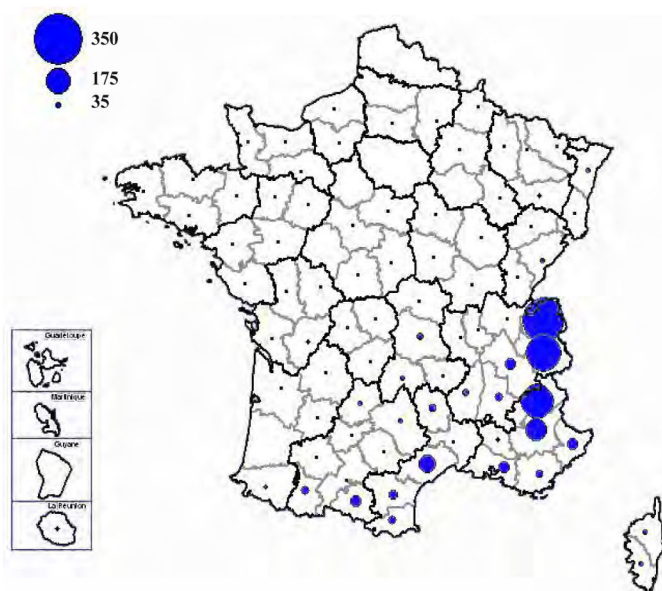
Ils sont répartis (presque) partout...

La présence de terrains de pratique quels qu'ils soient (SAE: surfaces artificielles d'escalade et SNE: sites naturels d'escalade) corrobore avec celle des moniteurs dans presque tous les départements de France. Dans la moitié nord de la France, l'existence des SAE rend vraisemblablement possible l'exercice de professionnels.

Répartition géographique des SAE



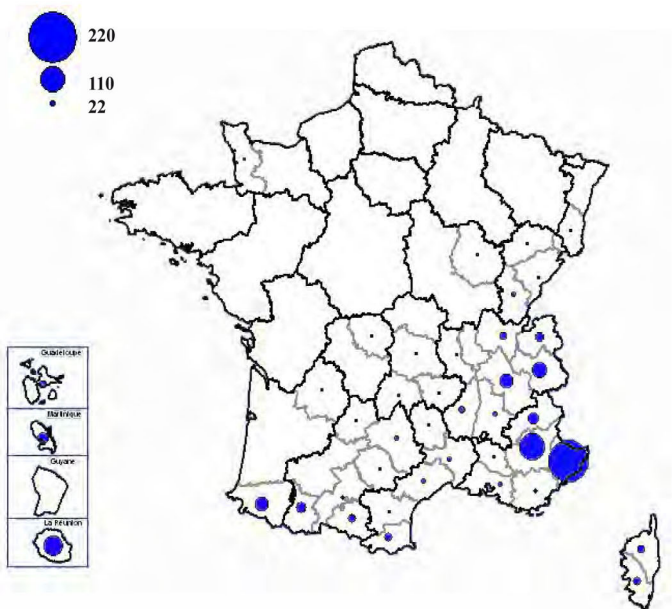
Répartition géographique des SNE



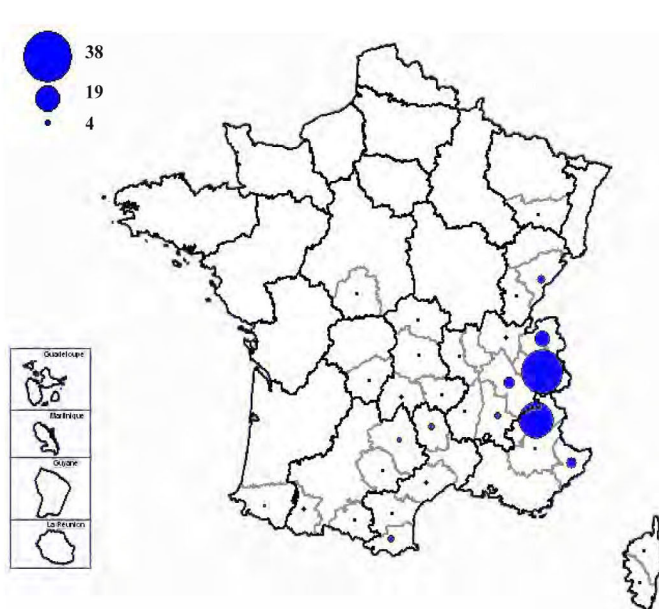
... avec une présence plus marquée dans le quart sud-est

La sur représentation des professionnels dans le quart sud-est semble en lien direct avec la densité importante des sites naturels d'escalade, des via ferrata et des canyons dans ce secteur géographique. Elle peut également s'expliquer par l'influence du lien de parenté initial entre escalade et alpinisme, ainsi qu'avec les qualifications et centres de formation correspondants.

Répartition géographique des sites de canyons



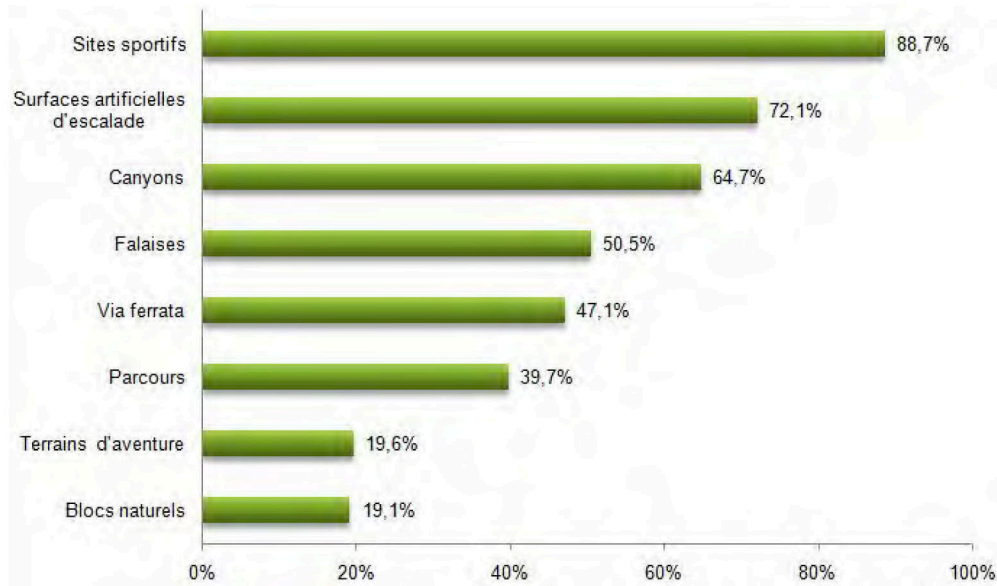
Répartition géographique des sites de via ferrata et via corda



...et des sites d'exercice professionnel très variés

Les moniteurs exploitent toutes les possibilités offertes par la palette des différentes prérogatives attachées au BEES 1er degré d'escalade, sans exclusive*. Cela tend à montrer qu'ils trouvent un intérêt dans cette diversité rendant viable leur exercice professionnel.

Sites d'exercice des professionnels



NB. Ce graphique montre, pour chaque site d'exercice, le pourcentage de moniteurs encadrant au moins une fois sur celui-ci.

Si le cœur de métier reste solidement axé sur les pratiques directement liées à l'escalade, on constate néanmoins un peu plus d'1/3 du temps passé sur les activités comme le canyon, les parcours acrobatiques ou les via ferrata.



On note aussi que plus de 27,9% du temps de pratique professionnelle se déroule sur SAE.



* Pour les combinaisons de pratiques les plus fréquentes, cf. « Les profils-types des moniteurs »

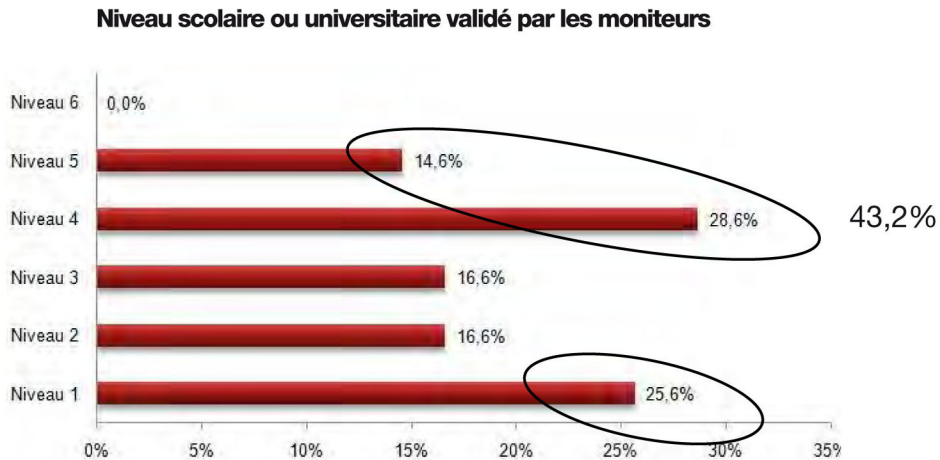
Quel est leur **parcours** de **formation**?

Deux cas de figure en fonction du niveau d'étude :

une opportunité de professionnalisation intéressante....

- Près de la moitié (43,2%) des moniteurs ont validé un diplôme scolaire de niveau 4 (équivalent bac) ou 5 (équivalent CAP/BEP).

Il semble que pour eux, le BEES 1er d'escalade offre une opportunité de professionnalisation intéressante et accessible.



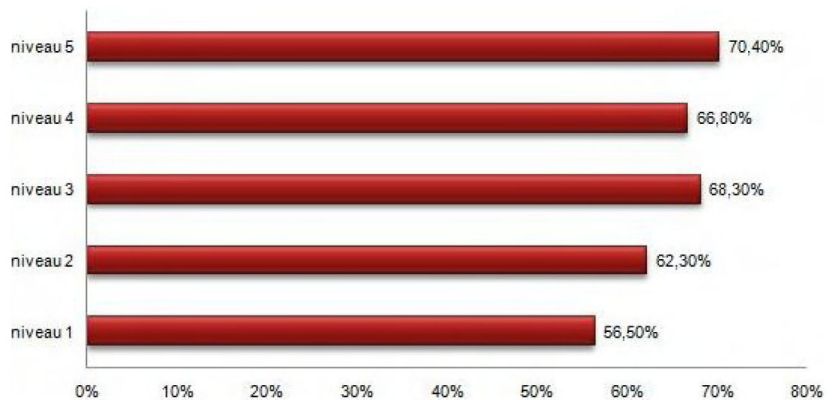
- l'autre moitié des moniteurs affiche néanmoins un niveau d'études correspondant à l'enseignement supérieur (niveau 3 et plus), jusqu'à des diplômes supérieurs à la licence pour 1/4 d'entre eux. La tendance semble être à une augmentation de la proportion des moniteurs titulaires d'un diplôme de niveau 1 ou 3.

...ou une occasion de diversifier ses revenus

Chez ces diplômés de l'enseignement supérieur, le fait d'exercer en tant que moniteur peut représenter une nouvelle orientation professionnelle, mais également une occasion de diversifier ses revenus.

On observe en effet que plus le niveau d'études validé est élevé, plus la part des revenus tirés de l'activité de moniteur dans les revenus est faible.

Pourcentage de revenu tiré de l'activité de moniteur en fonction du niveau d'étude



A contrario, cela signifie que le BEES 1er degré d'escalade et l'activité professionnelle qu'il permet sont essentiels aux moins diplômés des moniteurs pour constituer leur revenu.

Nouvellement diplômés, vite employés

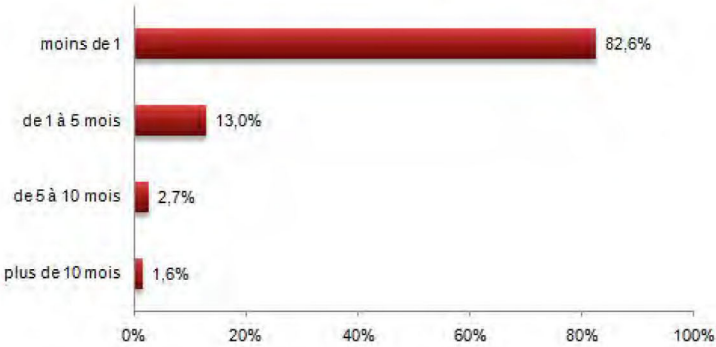
95% des diplômés trouvent un emploi dans les 5 mois qui suivent l'obtention du diplôme et 80% dans le premier mois. L'adéquation emploi / formation ainsi que l'équilibre offre / demande en matière d'emploi peuvent expliquer ce constat.

Un diplôme qui semble se suffire à lui-même

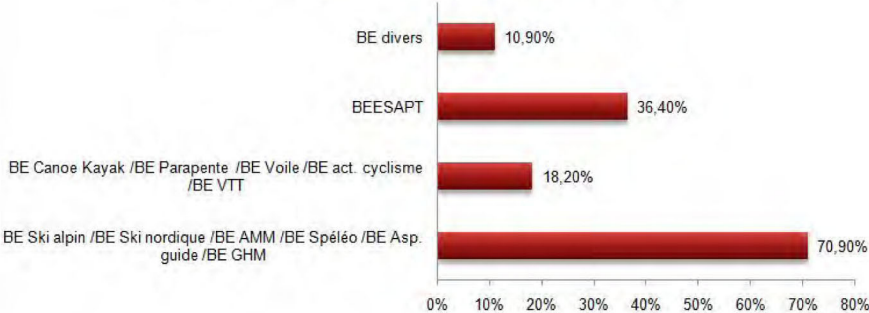
Seulement 1/3 des moniteurs d'escalade sont également détenteurs d'un autre diplôme Jeunesse et Sports, ce qui est peu en comparaison à d'autres métiers de l'encadrement des sports de nature* . Cette donnée est confirmée par les chiffres élevés concernant la part du revenu généré par les seules prérogatives du BEES 1er degré d'escalade (cf. page 22).

1/4 des individus interrogés possèdent un autre BEES. Parmi ces derniers, ceux qui s'apparentent à la montagne et à la verticalité et qui correspondent à des saisons d'enseignement professionnel différentes, arrivent logiquement en tête, mais on note également une proportion importante de BEES activités physique pour tous.

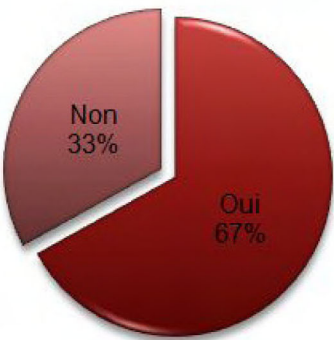
Temps de latence entre l'obtention du diplôme et le premier poste



BEES possédés par les moniteurs (répartis par familles)



Possession d'un diplôme fédéral



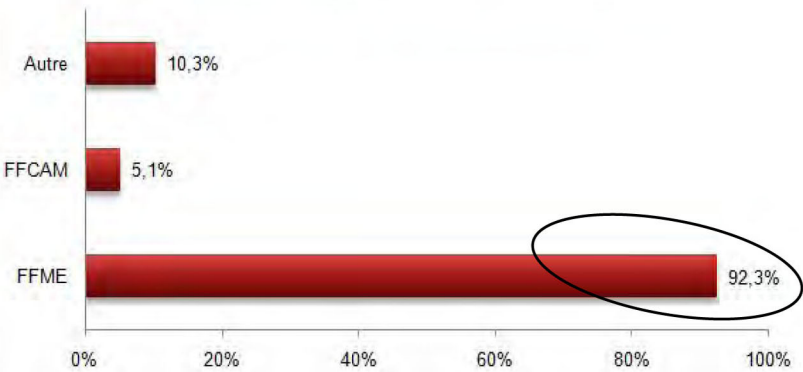
Un diplôme fédéral en poche pour la plupart des moniteurs

Les 2/3 des moniteurs sont passés par les brevets fédéraux, principalement celui d'initiateur pour 80% des titulaires d'un diplôme fédéral, et très majoritairement obtenu à la FFME (90%).

Nature des diplômes fédéraux possédés



Fédération des diplômes possédés



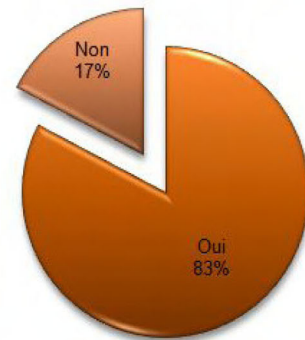
* 62% des moniteurs cyclistes sont titulaires de plusieurs BEES (source : enquête métier cyclisme 2008)

Quel est leur avis sur leur formation?

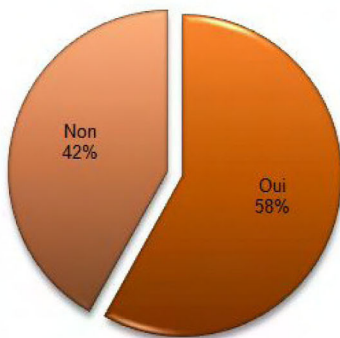
Une formation adaptée à l'emploi ...

Les moniteurs d'escalade/canyon sont globalement satisfaits de leur formation puisque 83% d'entre eux estiment qu'elle est bien adaptée à l'emploi qu'ils exercent.

Adaptation de la formation BEES 1er degré à l'emploi



Lacunes de formation ressenties lors de l'activité professionnelle



...dont certains thèmes pourraient être approfondis

Mais ils sont une majorité à considérer que cette formation comportait des lacunes. Parmi les plus citées, on note :

- la pédagogie en canyon, qui arrive très largement en tête des manques ressentis
- les domaines relatifs à la conduite d'une activité de travailleur indépendant (gestion, fiscalité, obligations administratives, ...).

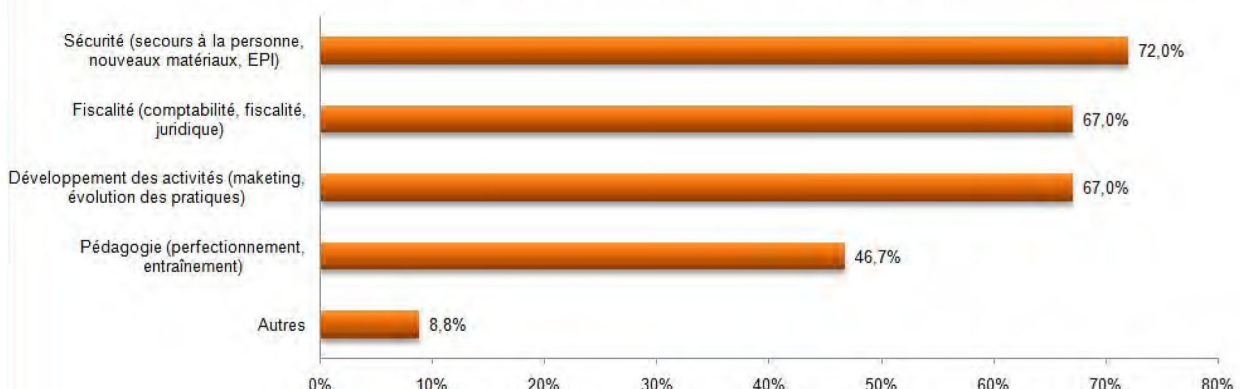
La fréquence de cette dernière lacune exprimée est à rapprocher de la proportion importante de moniteurs qui se retrouvent ensuite, voire de plus en plus dès le début, sous le statut de travailleur indépendant pour mener leur activité (environ 60%) : confrontés à un univers administratif, commercial et juridique complexe auquel ils ne se sentent pas assez préparés, ils en expriment d'autant plus nettement le besoin à posteriori.

Sécurité, gestion administrative et développement au menu du recyclage

Dans la logique du recyclage et de l'activité elle-même, la sécurité est la première thématique que les moniteurs souhaitent voir aborder dans le cadre du recyclage.

Ensuite, compte tenu des manques de formation exprimés, il est normal de voir apparaître les préoccupations liées à la gestion administrative ainsi que les informations et méthodes relatives aux marchés ou à la veille sur l'évolution des pratiques.

Thèmes que les moniteurs souhaiteraient aborder en recyclage



Quelle est leur pratique professionnelle?

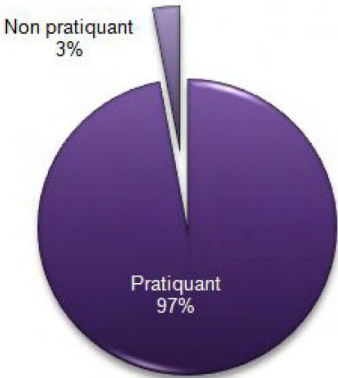
Des professionnels amateurs de haut-niveau

La quasi-totalité des moniteurs interrogés (96%) déclarent avoir une pratique personnelle qui se situe très majoritairement au niveau 7/8 (97% des moniteurs ayant une pratique personnelle).

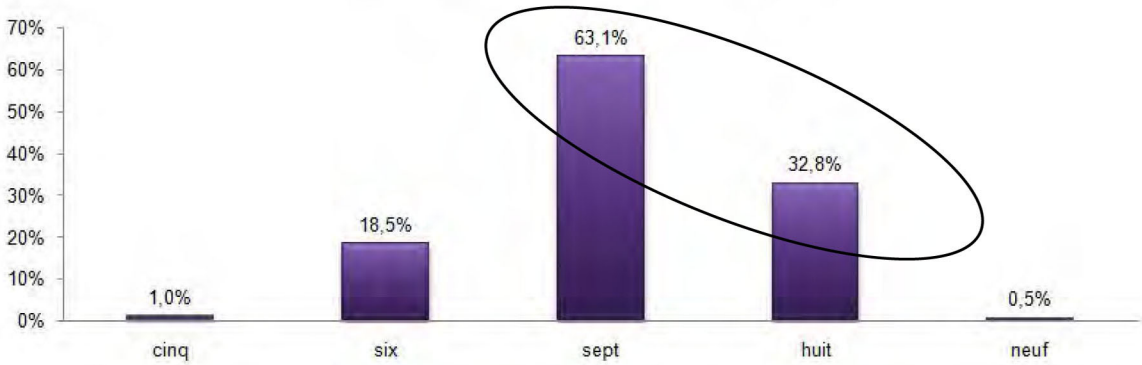
Il s'agit donc d'une pratique performante, qui peut s'expliquer par au moins deux facteurs :

- le facteur « passion », qui ne disparaît pas chez les grimpeurs sous prétexte qu'ils deviennent professionnels,
- l'exigence de sécurité propre à l'activité, qui implique une excellente condition physique et un niveau technique élevé pour bénéficier d'une plus grande marge de manœuvre dans l'exercice professionnel.

Taux de moniteurs pratiquant



Niveau de pratique des moniteurs

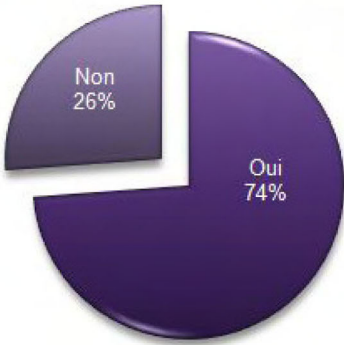


Toujours en relation avec les fédérations

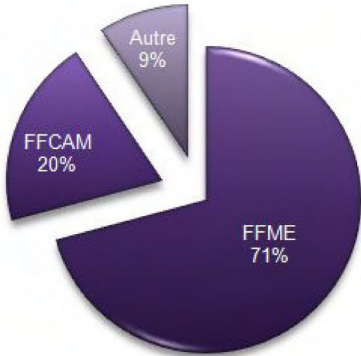
Dans la proportion de pratiquement ¾ de leurs effectifs, les moniteurs restent assez majoritairement licenciés d'une fédération.

Dans ce cas, c'est la FFME qui est la plus présente, mais la FFCAM accueille néanmoins 1/5 des moniteurs licenciés.

Adhésion à une fédération



Répartition des adhésions fédérales



2 - L'emploi des moniteurs escalade/canyon (BEES)

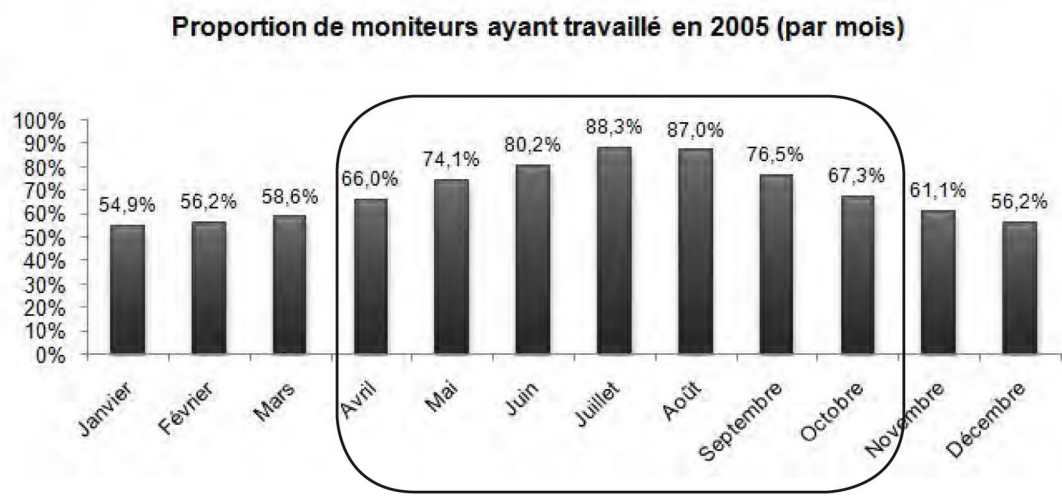
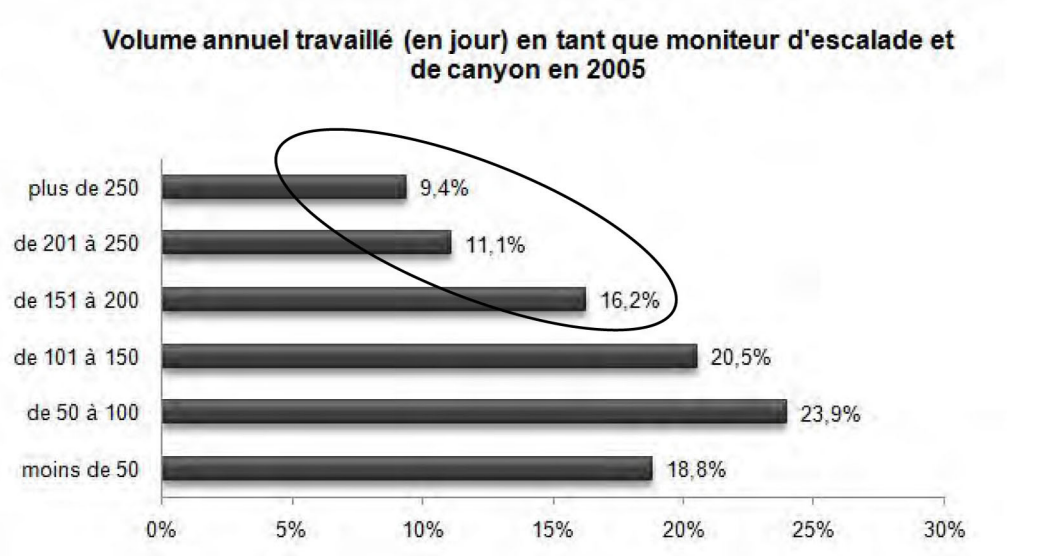
Quelle est l'importance de leur activité professionnelle?

Tous actifs ?

98% des répondants déclarent avoir une activité professionnelle en tant que moniteur d'escalade (2% de non réponse), au moins à titre occasionnel (pour 15% des répondants).

Une activité assez soutenue sur l'année

Sur un peu plus de 100 moniteurs ayant répondu à la question portant sur le nombre de jours travaillés dans l'année, plus d'1/3 (36,7%) annoncent au minimum 150 jours dans l'année.



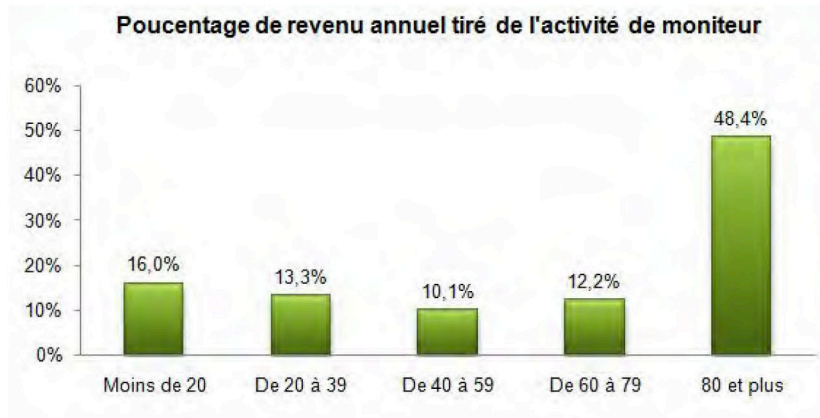
On retrouve classiquement une activité plus fréquente d'avril à octobre, avec un pic sur les mois d'été.

Si l'on regarde les mois pendant lesquels les moniteurs travaillent au moins une journée, on constate que l'activité se répartit sur l'ensemble de l'année, avec près de 40% de moniteurs potentiellement concernés.

Comment vivent-ils de leur activité ?

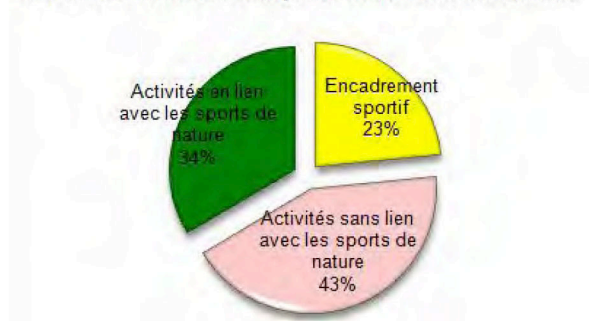
Près des 2/3 des moniteurs vivent principalement de leur activité...

Le métier de moniteur d'escalade semble procurer suffisamment d'activité et de revenus à la plupart d'entre eux : ils sont 48,4% à en tirer l'essentiel de leur revenu (plus de 80%) et presque 2/3 si l'on élargit aux moniteurs qui en tirent la majeure partie de leur revenu (plus de 60%).



... et complètent majoritairement avec une activité en lien direct avec leur de coeur de métier

Nature de l'activité complémentaire des moniteurs



Quel est leur statut, leur cadre de travail?

Une majorité de travailleurs indépendants

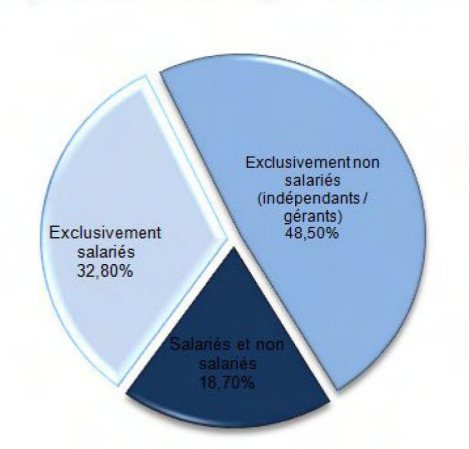
La grande majorité des moniteurs ayant répondu exerce son activité dans une logique de travailleurs non salariés (48,5 %) (en regroupant les travailleurs indépendants et gérants non salariés).

Ce phénomène n'est corrélé ni à la classe d'âge des moniteurs, ni à l'ancienneté de leur diplôme.

Il révèle vraisemblablement la difficulté à trouver un emploi salarié stable pour les moniteurs d'escalade, le choix du statut d'indépendant permettant à l'inverse de consolider son emploi en travaillant avec plusieurs donneurs d'ordre.

La majorité des moniteurs a un statut unique ce qui confirme la viabilité des emplois constatée plus haut.

Répartition des moniteurs par statut d'exercice

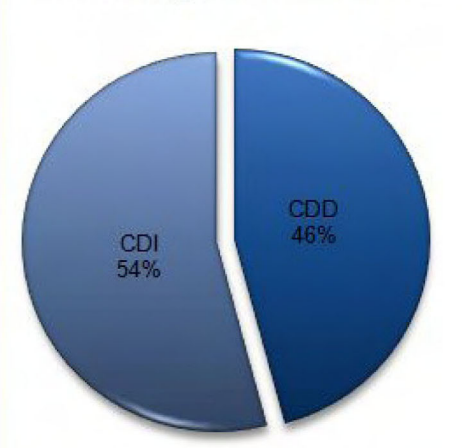


Des salariés plutôt en CDI

Le relativement fort taux de CDI (54%) rencontré parmi les moniteurs salariés peut être interprété comme un indice de pérennisation d'emplois à l'année.

C'est vraisemblablement l'activité des clubs et salles d'escalade qui explique en grande partie cet emploi salarié stable, bien décrit plus loin dans le profil-type « le permanent salarié ».

Pourcentages de CDI et CDD



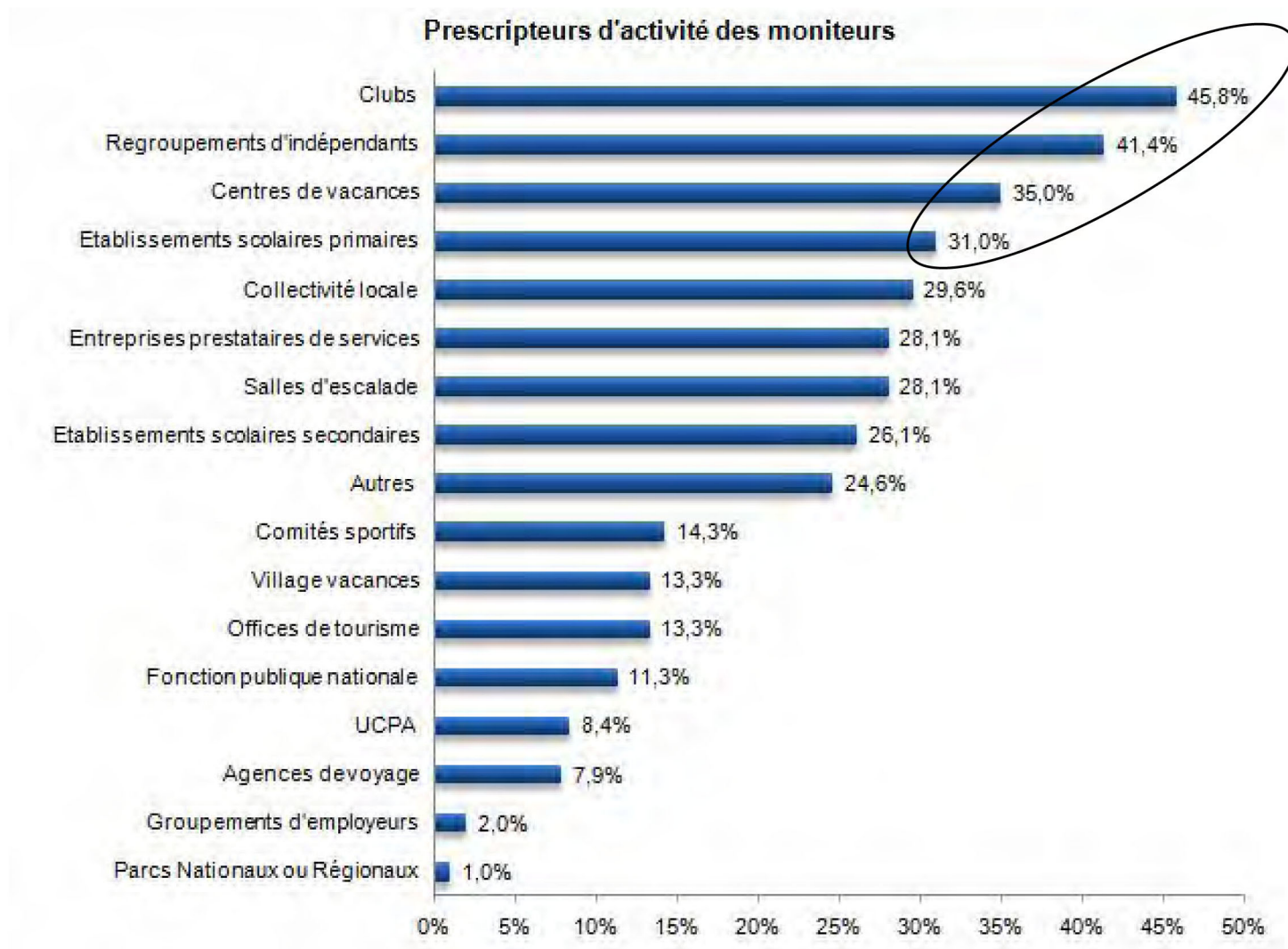
Le cadre de travail



Prescripteurs d'activité, un top 4 significatif

Les prescripteurs sont très variés, avec une forte présence des clubs, centres de vacances, ainsi que des structures scolaires.

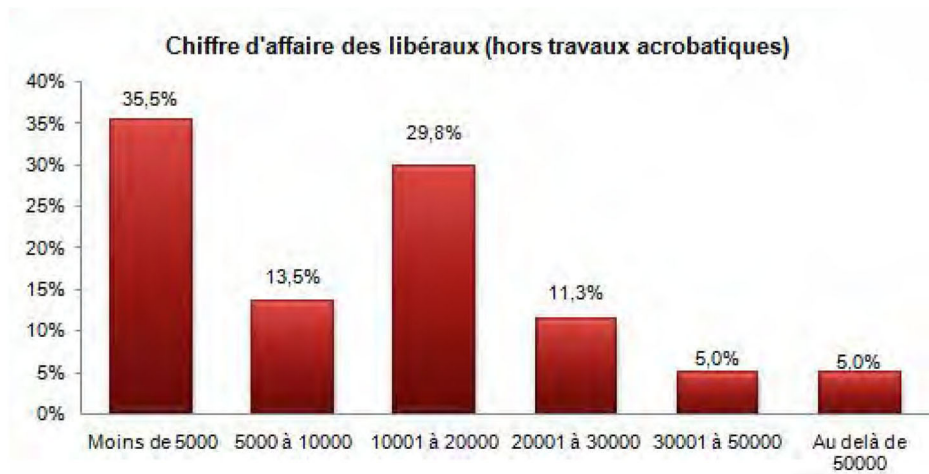
Derrière cette variété se dégagent des spécificités liées aux différents profils-types de moniteurs (cf. « Profils-types » plus loin) : par exemple une activité plus orientée vers les clubs, salles et scolaires pour le « permanent salarié », ou des interventions majoritairement dans l'univers touristique (Office de Tourisme, villages de vacances,...) pour le « moniteur découverte ».



NB. Ce graphique montre, pour chaque prescripteur d'activités, le pourcentage de moniteurs encadrant au moins une fois pour celui-ci.

Quel est leur revenu?

Revenu des indépendants



Des salaires cohérents avec le niveau 4

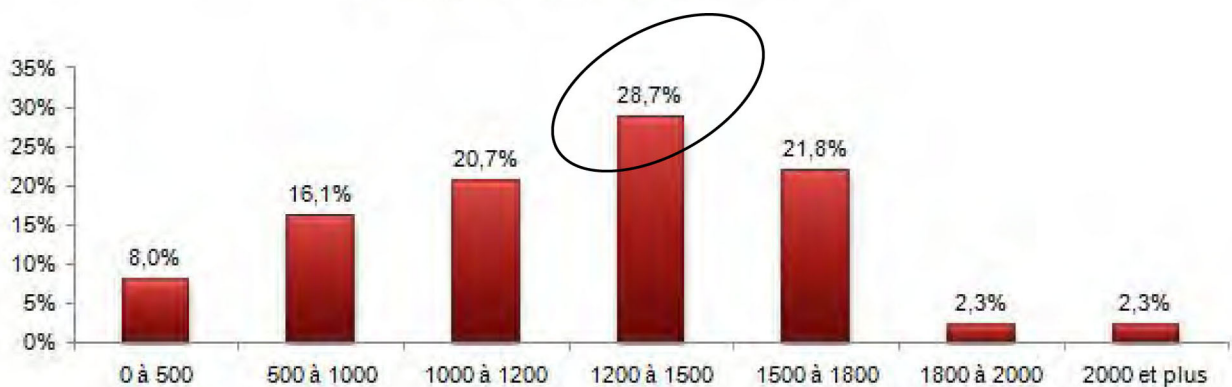
La moitié des salaires se situe dans la fourchette 1200 à 1800 euros nets mensuels.

Il est vraisemblable que l'on retrouve ici l'essentiel des 54 % de moniteurs qui ont répondu travailler en tant que salariés sous CDI.

Ce niveau de rémunération peut être considéré comme correct compte tenu du fait que la convention collective nationale du sport place le niveau des prérogatives des professionnels de l'encadrement entre 1200 et 1500 euros nets par mois.

Malgré tout, ceci s'entend si l'on considère que le BEES escalade/canyon exerce les fonctions en concordance avec son niveau de diplôme. Ce qui n'est pas totalement le cas, comme le montre le premier tableau de la page 24.

Montant des salaires des moniteurs



De quoi est fait leur travail au quotidien?

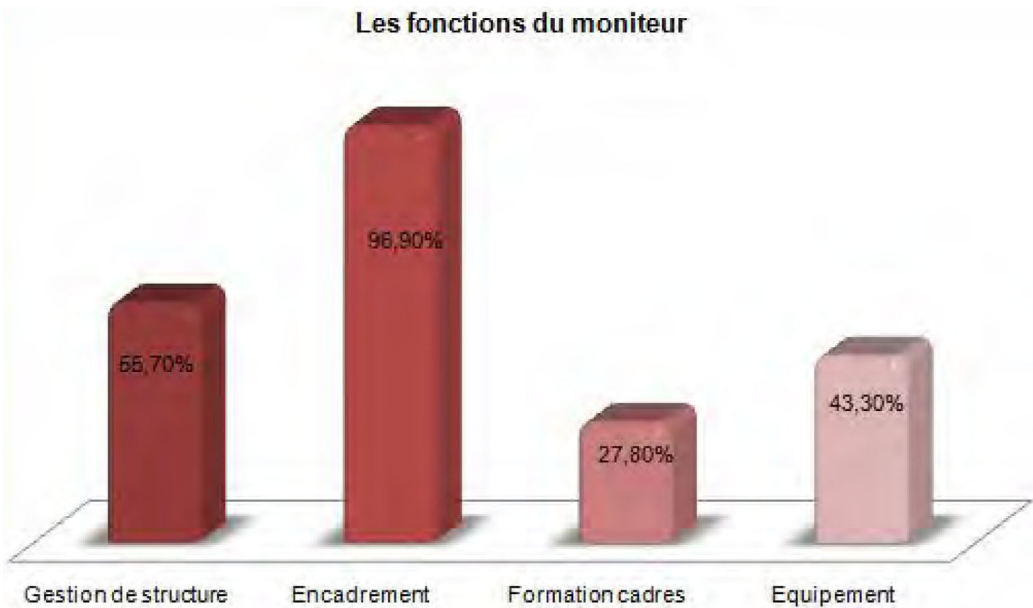
Un cœur de métier toujours centré sur l'encadrement

Les fonctions exercées par les moniteurs d'escalade restent le plus souvent focalisées sur l'encadrement, et plus particulièrement au stade « initiation-découverte » bien qu'une fréquence importante d'encadrement à un niveau « perfectionnement » apparaisse en deuxième lieu.



NB. Ce graphique montre, pour chaque fonction, le pourcentage de moniteurs l'ayant au moins exercée une fois.

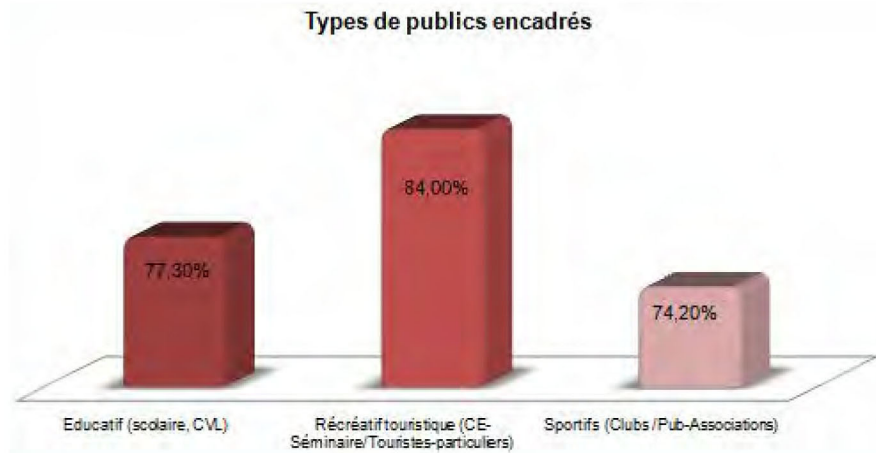
Bien qu'arrivant après les fonctions techniques comme l'accueil-conseil, l'équipement ou l'entretien de SAE, les fonctions de management-gestion-formation représentent tout de même 20% des citations au total. Cette place non négligeable dans l'exercice actuel du métier des moniteurs d'escalade justifierait une évolution des contenus de formation et le positionnement d'un diplôme au niveau 3.



Deux grands types de publics

Les publics « récréatifs/touristiques » sont les plus fréquemment rencontrés, mais le poids du pôle « éducatif » se fait largement sentir du fait des nombreuses interventions en milieu scolaire ou périscolaire, et plus généralement auprès des jeunes en club.

Même si la réalité est plus panachée, ces caractéristiques correspondent assez bien aux spécificités attachées aux profils-types « moniteur découverte » d'une part et « permanent salarié » d'autre part pour ce qui concerne les types de publics plus particulièrement traités (cf. p26 à 29 « profils-types »).



Encadrement, accueil, équipement, formation de cadres, entraînement...
Une polyvalence nécessaire pour les moniteurs.



3 - Les profils-types des moniteurs escalade/canyon (BEES)

L'analyse multidimensionnelle appliquée aux moniteurs escalade et canyon

D'après Eric Maurence Consultants

Principe de l'analyse multidimensionnelle

Une analyse multidimensionnelle consiste à traiter simultanément plusieurs questions (3 et plus), ce qui permet de mettre en évidence les liens éventuels entre différents types de réponses. Sur un schéma à plusieurs axes, chacun des moniteurs est ainsi représenté par un point, situé dans le schéma en fonction de la proximité de ses réponses avec un profil-type.

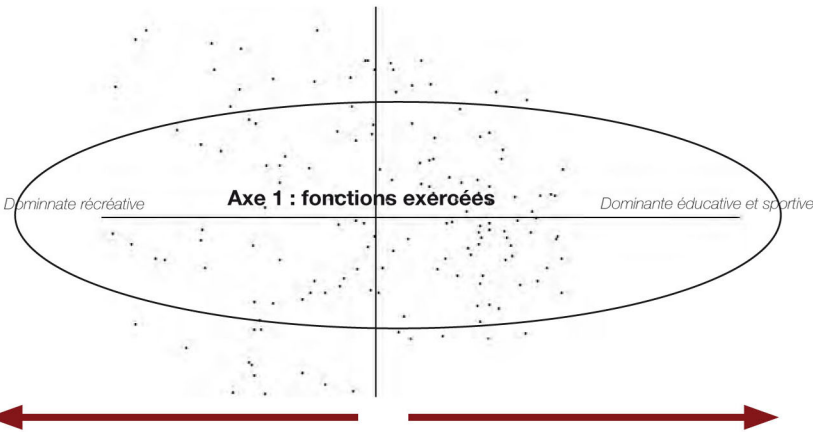
Les 2 axes de différenciation des profils-types des moniteurs escalade et canyon

L'analyse multidimensionnelle effectuée sur les réponses des moniteurs au questionnaire fait apparaître deux principaux critères dont la combinaison permet de dégager une typologie des moniteurs :

1 - Le premier critère fait référence aux fonctions exercées.

Il détermine dans le schéma un axe horizontal qui oppose ainsi deux logiques :

- une logique de polyvalence à une logique plus concentrée autour des fonctions d'encadrement, notamment au niveau « initiation/découverte ».



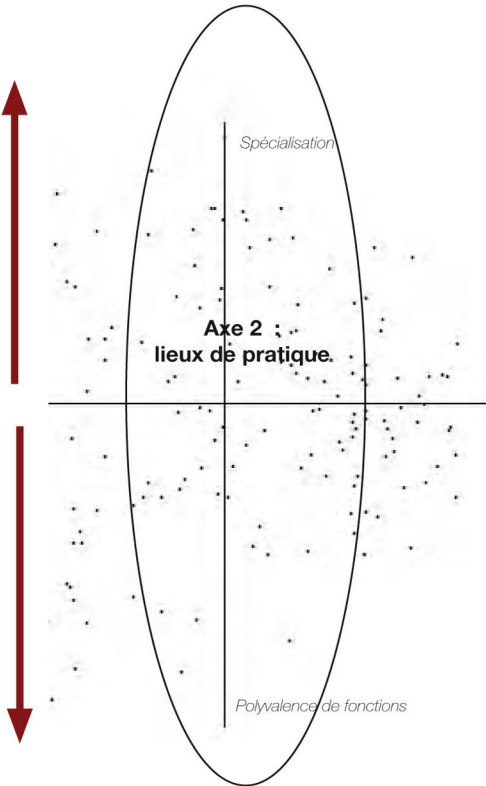
La logique « polyvalence de fonctions »
Les moniteurs situés de ce côté de l'axe ont plutôt tendance à partager leur temps de travail en diverses fonctions qui ne se limitent pas à l'encadrement et incluent par exemple équipement de sites ou fonctions administratives

La logique « fonctions concentrées »
Les moniteurs situés de ce côté de l'axe exercent moins de fonctions différentes dans le cadre de leur activité, celle-ci ayant plutôt tendance à être centrée sur les fonctions d'encadrement, plus particulièrement en initiation/découverte

2 - Le second axe (vertical) organise une différenciation selon un critère de lieux de pratique, opposant une logique de diversité des lieux de pratique à une logique de concentration des lieux de pratique.

Dominante diversité des lieux de pratique :
les moniteurs que l'on retrouve dans le haut du graphique sont ceux qui utilisent le plus grand nombre de types de sites différents pour exercer leur activité.

Dominante concentration des lieux de pratique
A l'inverse, les moniteurs positionnés sur la partie basse du graphique se caractérisent par un faible nombre de types de sites utilisés.

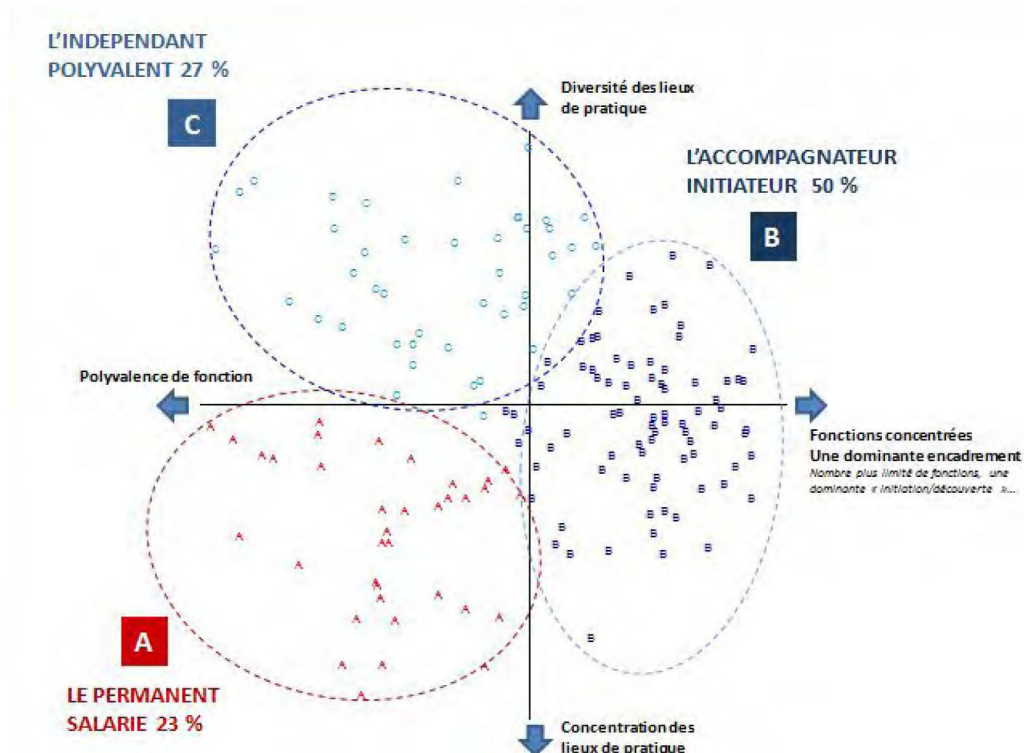


Les 3 profils-types des moniteurs escalade et canyon

En combinant ces 2 axes sur un même schéma où chacun des moniteurs ayant répondu est reporté en fonction de ses réponses, on peut opérer une répartition en 3 groupes à l'intérieur desquels les moniteurs partagent un certain nombre de caractéristiques dont la combinaison les différencie des autres groupes (cf. précisions pages suivantes pour chacun de ces groupes).

On peut donc assimiler ces 3 groupes à des « profils-types » de moniteurs :

- le « **permanent salarié** » (profil-type A qui décrit 23% des répondants)
- l' « **accompagnateur initiateur** » (profil-type B qui caractérise 50% des répondants)
- l'**indépendant polyvalent** (profil-type C, 27% des répondants)

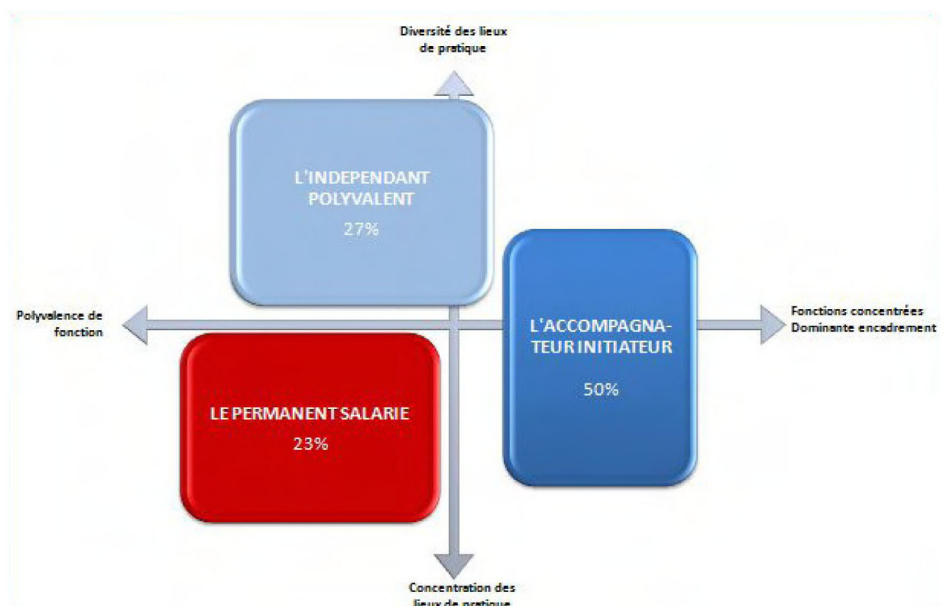


Le paysage professionnel des moniteurs d'escalade brossé par cette analyse restitue assez bien ce que l'on peut ressentir des principaux modes d'activité professionnelle.

Chez les moniteurs d'escalade, **les moniteurs découverte** représentent le profil majoritaire (assez typique dans beaucoup de sports de nature) avec des professionnels très largement liés à l'univers touristique et à sa saisonnalité.

La proportion non négligeable de **permanents salariés** nous confirme que l'escalade en clubs et salles privées offre des opportunités d'emploi viable sous statut salarié

Les indépendants polyvalents, quant à eux, consolident leur activité sur une longue période de l'année en jouant sur la diversité des publics encadrés, des types de sites utilisés et des fonctions exercées.



Polyvalence des fonctions et diversité des lieux de pratique :

L'INDÉPENDANT POLYVALENT

(profil de type C)

27 % des moniteurs

Ce type de moniteur joue sur la variété des publics et des types de sites pour se constituer une activité dont il tire une partie plutôt élevée de son revenu (82% en moyenne). Localisé en montagne, mais pas seulement, il est le plus souvent indépendant et doit assumer plusieurs fonctions différentes.

Par rapport à l'ensemble des moniteurs d'escalade/canyon, les professionnels se rapprochant de ce type de profil sont plus particulièrement :

- Titulaires d'un diplôme fédéral



Dominante « diversité des lieux de pratiques »



Concentration sur l'encadrement

LE MONITEUR DECOUVERTE

(profil de type B)

50 % des moniteurs

Les caractéristiques de son profil le rattachent au tourisme tant son activité est calée sur la géographie, les types de sites, le calendrier et les donneurs d'ordres de cet univers qui lui procure une partie seulement de son revenu.

Compte tenu des publics avec lesquels ils sont en contact, ils centrent leurs fonctions sur l'encadrement de publics en initiation-découverte.

Par rapport à l'ensemble des moniteurs d'escalade/canyon, les professionnels se rapprochant de ce type de profil sont plus particulièrement :

- Des professionnelles (20%)
- Titulaires de diplômes scolaires de niveau 1 et 2
- En activité plutôt saisonnière (60%) sur une courte période de l'année (6,6 mois en moyenne)
- Travailleurs indépendants (89%)
- En CDD pour ceux qui sont salariés
- Pluriactifs, car ils tirent de l'escalade une proportion limitée de leur revenu (56% en moyenne)
- Principalement localisés dans les Alpes (Rhône-Alpes + PACA)
- En relation avec une clientèle de bureaux d'indépendants et de villages de vacances
- En contact avec des publics de touristes et de particuliers
- Spécialisés sur peu de fonctions (2,6 en moyenne) et fortement polarisés sur l'encadrement en initiation-découverte (72% du temps)
- En activité sur canyon et via ferrata

Logique « fonctions concentrées »
« Dominante encadrement »

Dominante « Concentration des lieux de pratiques »



3 - Les profils-types des moniteurs escalade/canyon (BEES)

Les pourcentages correspondent à la proportion de moniteurs de la sous-population considérée concernée par le paramètre considéré (tous les résultats sont donc en % des individus).

	Type A (23 %) « Le permanent salarié »
Sexe	
Age	Même moyenne d'âge : environ 33 ans. Peu de singularités
Diplôme fédéral	Oui : 76 % [52/80]
Adhésion Fédé	Oui : 84 % [63/85] FFME : 64 % [42/57]
Niveau d'étude	Niveaux 4 et 5 : 61 % [41/38]
Période d'activité	La plus importante : Moyenne : 11,1 mois Toute l'année taux d'activité d'au moins 90% Plus faible été : août : 77% [91/94]
Statut	Salarié : 95 % [29/39] Exclusivement salarié : 75 % [11/17]
Contrat si salarié	CDI : 76 % [27/63]
Proportion du revenu	Très importante Moyenne : 92 %
Localisation activité	Hors régions touristiques ou de montagne : par ex Ile de France : 22% [0/0] Pays-de-la-Loire : 11% [0/0] Basse-Normandie : 8% [0/3] Autres régions que RA/LR/MP : 61% [9/24]
Statut juridique cadre de travail	Association : 53 % [8/21*] Société : 42 % [15/19*] Coll. Territoriale : 15% [1/6*]
Intervention hors métropole	Non : 97% [83*/67]
Nbre de types de structures clien-tes	Le plus limité : moyenne : 3,3 1 à 2 structures : 53% [46*/17]
Types de structures clientes	Salles d'escalade : 58% [20/26*]
Type d'activité	Plein temps : 80% [21/56*]
Nombre de types de publics	Intermédiaire : moyenne : 3,6 / 6
Publics encadrés	Associations : 70% [43*/52*] Autres > 50 % (mais pas sur représentés) Scolaires : 80% [68*/85*] Clubs : 68% [42*/74*] Touristes/particuliers : 62% [89/97*]
Nbre de fonctions	Intermédiaire : moyenne : 4,9
Fonctions	Sur représentées : Gestion : 65% [8/55*]. 15% du temps [2/7*] Entretien struct. artif. : 60% [3/48]. 8% du temps [0/3*] Accueil, conseil : 11% du temps [2/5*]
Nombre de lieux de pratique	Le plus limité. Moyenne : 2,9 1 à 2 lieux : 46% [6/0]
Lieux de pratique	Sur représentés : SAE : 95% [54/93*]. 66% de la pratique [14/23*] Sites sportifs : 80% Blocs naturels : 23%

3 - Les profils-types des moniteurs escalade/canyon (BEES)

Sont mentionnés, entre crochets, les résultats observés dans les autre sous-populations. Ces chiffres portent sur les moniteurs ayant tiré au moins 10% de leurs revenus de l'activité durant l'année écoulée.

Type B (50 %) « Moniteur découverte »	Type C (27 %) « L'indépendant polyvalent »
Sur représentation des femmes : près de 20% [8/10]	
Non : 48 % [24/21]	Oui : 80 % [76/52] Diplôme FFME : 69 % [73/42]
Non : 37 % [16/15]	
Niveaux 1 et 2 : 50 % [26/32]	Niveau 3 : 30% [13/9]
La plus limitée : Moyenne : 6,6 mois Plus fort en juillet et août : 94 % [87/97] Plus limité en hiver : janv-Mars : 42% [90/80]	Plutôt importante. Moyenne : 9,8 mois Assez soutenue toute l'année. Supérieur à 75% toute l'année sauf janv (69%) et déc (72%)
Indépendant : 89 % [25/81] Exclusivement indépendant : 71 % [5/61]	Plutôt indépendant : 81% [25/89] Exclusivement indépendant : 61% [5/71]
CDD : 73% [24/37]	CDI : 63% [76/27]
Limitée Moyenne : 56%	Plutôt élevée : Moyenne : 82 %
Principalement Alpes : Rhône-Alpes : 53% [17/47] PACA : 35% [14/13]	Peu de spécificités : Présent dans les Alpes : Rhône-Alpes : 47% [17/53] Mais aussi dans les Pyrénées : Lang-Roussillon : 18% [6/9] Midi-Pyrénées : 11 % [6/6]
Travailleur indépendant : 81% [21/69*]	Pas de sur représentation Pour info : principalement : Indépendant : 69 % [21/81] Association : 24% [53/8] Société : 19% [42/15]
Pas de spécificité (Non : 83%)	Oui : 32% [3/17*] Principalement en Europe (Espagne, Suisse, Italie)
Intermédiaire : moyenne : 3,7	Le plus important : moyenne : 4,6 5 structures et plus : 45% [18*/45]
Regroupement indépendants : 56 % [13/48*] Villages de vacances : 22% [3/14*]	Pas de sur ou sous représentations. Pour info, surtout : Club : 69% [48/36] Ets scolaires : 60% [40/33] Centre de vacances : 50% [18/39] Regroupement indép : 48% [13/56]
Saisonnier : 60% [5/27*] Occasionnel : 21% [0/7*]	Pas de sur représentation Pour info : Plein temps : 56% [80/21], Saisonnier : 27 [5/60]
Intermédiaire : 3,5 / 6	Le plus élevé : 4,5 / 6 (5 à 6 publics : 51% [35*/29*]) Sous représenté : 1 à 2 publics : 8% [33*/29*]
Touristes-particuliers : 89% [63*/97*] Autres > 50 % (mais pas sur représentés) : colaires : 68% [80*/85*]	Pas de sur représentation Tous les publics à plus de 65 % sauf les associations : 56% Principaux : Touristes/Particuliers : 97% [63*/89] Scolaires : 85% [80*/68*] Clubs : 74% [68*43]
La plus limitée : moyenne : 2,6	La plus importante : moyenne : 5,4
Forte polarisation Initiation/découverte (72% du temps [31/40])	Taux de pratique important pour la plupart des fonctions. Sur représentées Equiperment site naturel : 51 % [26*/13*]. 5% du temps Perfectionnement : 23% du temps [17*/14*]
Intermédiaire. Moyenne : 3,9 3 à 5 lieux : 89% [51*/26]	Le plus élevé : Moyenne : 6 6 à 8 lieux : 74% [3/5]
Sur représentés : Canyon : 85% [23/81*] Via ferrata : 58% [5/83*]	Sur représentés : Terrain avenre : 55% [13*/10] Blocs naturels : 38% [22/6]

4 - Les moniteurs d'escalade et de canyon (BEES) et leur vision du métier

Quelles perspectives ?

Une formation plébiscitée mais qui doit être consolidée

Au regard des avis des moniteurs sur leur formation et ses lacunes, c'est surtout dans les domaines connexes que la demande est forte (cf. page 16) .

Pour le canyon, qui arrive largement en tête des revendications, il est clair que la formation doit être réformée, tant sur le plan du contenu que de la durée. C'est tout l'enjeu de la mise en place d'un diplôme spécifique canyon, projet aujourd'hui soutenu par les trois diplômes « à cordes » qui l'enseignent : l'alpinisme, la spéléologie et l'escalade. Cette étape est nécessaire pour pérenniser une activité qui s'est très fortement développée ces dernières années.

De plus, les problématiques liées à l'accidentologie, aux accès aux sites de pratiques ou à la défense de l'environnement sont particulièrement fortes en canyon : il est certain qu'une formation à la hauteur de ces enjeux doit voir le jour dans les meilleurs délais.

Dans le même temps, eu égard à l'évolution des pratiques et surtout à la nécessité de s'affirmer comme force de proposition au niveau européen, il est à souhaiter que les trois diplômes d'État « à cordes » s'impliquent pour renforcer leurs liens au sein d'une filière commune, celle du « milieu vertical », en prenant en compte leur très forte présence sur le milieu montagnard.

Un emploi viable mais des revenus encore modestes

La viabilité du métier étant fortement liée à la diversité des prérogatives attachées au BE escalade/canyon, il faut souhaiter que les futurs diplômes, en s'inspirant de ce BE, garantissent cette viabilité.

Car si la viabilité de l'emploi de moniteur d'escalade/canyon paraît plus évidente que dans d'autres sports de nature, elle ne doit pas masquer la fragilité de ce marché professionnel, encore récent et assez peu structuré.

De plus, les inquiétudes sont fortes avec l'actualité de notre filière : l'arrivée de nombreux autres diplômes, sans étude approfondie sur l'employabilité réelle pourrait fragiliser gravement un milieu qui se structure petit à petit.



Quelle implication dans la vie de la profession ?

L'avis des moniteurs sur les enjeux d'actualité

Actuellement la frontière entre escalade et alpinisme est mal définie : dans l'imaginaire collectif ou institutionnel, l'escalade, comme l'alpinisme, est perçue comme une activité à risques, déjà soumise à des obligations réglementaires importantes quels que soient les sites de pratique. Ce constat est confirmé par le montant des assurances ou par les contraintes administratives qui régissent l'encadrement de l'escalade à titre professionnel (norme des EPI...). Mais ces facteurs limitants ne brident pas pour autant le développement de l'activité, pratiquée depuis longtemps en milieu scolaire, par exemple.

Le classement de l'escalade en environnement spécifique aura des répercussions importantes sur la formation. Si le SNAPEC défend l'intégration dans la liste des activités à environnement spécifique de toute l'escalade en sites naturels (par opposition aux structures artificielles), cette position n'est pas nécessairement celle des autres acteurs de l'escalade. Mais quelle que soit la décision prise sur ce sujet, un travail de fond et une réelle concertation sont indispensables pour construire l'unité et la cohérence de la future filière professionnelle escalade.

Moniteurs et syndicat

La volonté du SNAPEC est de fédérer les professionnels d'une activité encore récente, qui s'est souvent construite en opposition aux institutions en place, afin de faire entendre clairement leur voix dans les enjeux actuels.

En 2008, le SNAPEC regroupe plus de 460 BE escalade/canyon, soit environ la moitié des moniteurs en activité*.

Ce taux de syndiqués n'a pas toujours été aussi élevé, mais les services proposés - tout particulièrement les assurances- ont été déterminants pour consolider le nombre d'adhérents, passage obligé pour peser ensuite dans les débats politiques.

* Données SNAPEC



Quelques points à retenir

Un cœur du métier : l'escalade dans toute sa richesse

Malgré le développement spectaculaire et récent des activités connexes (canyon, via-ferrata, parcours acrobatiques), l'escalade représente encore 60 % du temps de travail d'un moniteur avec une répartition équitable entre les sites sportifs d'une longueur, les grandes voies (sportives et terrain d'aventure) et les structures artificielles.

Un métier passion

Plus de 80 % des moniteurs gardent un très bon niveau de pratique personnelle, égal ou supérieur au test technique d'entrée en formation (7A). Cela souligne la réelle implication des professionnels dans l'activité, implication qui ne s'émousse pas après l'obtention du diplôme...

Des profils bien marqués avec une majorité de « moniteurs découverte »

L'activité saisonnière, même s'il faut la considérer au-delà du simple été (6 mois en moyenne), reste le modèle dominant la moitié des professionnels exerçant le profil de « moniteur découverte ». Largement associée au tourisme, cette activité se concentre principalement autour des régions de montagne.

Le fort développement des clubs et salles privées, sur tout le territoire et surtout dans les villes, induit un profil de moniteur qui intervient toute l'année, et sur des fonctions variées. Majoritairement salarié, contrairement aux deux autres profils largement sous le statut d'indépendant, il représente aujourd'hui environ un quart des moniteurs.

Apparaît enfin un troisième profil qui combine les caractéristiques des deux précédents et qui présente logiquement la plus grande polyvalence. Principalement localisé en montagne (Rhône-Alpes surtout), ce profil d'indépendant polyvalent représente aussi un quart des moniteurs. Ces trois profils doivent aujourd'hui servir aux différents acteurs de la profession pour mieux connaître et reconnaître la réalité du métier.

La diversité une réponse à la viabilité de l'emploi

Si la viabilité de l'emploi des moniteurs d'escalade est une réalité aujourd'hui dans le champ des sports de nature, il faut néanmoins rester prudent, car les revenus demeurent modestes comparativement à d'autres secteurs professionnels.

La pérennité et la viabilité du métier sont fortement liées à la variété des publics, des prescripteurs, des sites de pratique et à la grande diversité des activités. Les fonctions exercées par le moniteur d'escalade sont aussi variées et correspondent à plusieurs niveaux de qualification: c'est souvent une nécessité économique pour la viabilité du poste.

Pour renforcer cette viabilité, il est important que la filière de formation s'appuie sur cette logique de diversité et de polyvalence dans les réformes déjà en cours, tout en restant cohérent avec l'évolution des pratiques.

Il est notamment nécessaire, dans l'intérêt de la profession et de l'activité dans son ensemble, que le futur professionnel en escalade/canyon puisse pérenniser son emploi, aussi bien dans le champ du tourisme et du loisir, que du champ associatif et fédéral.

Enfin, il ne faut pas oublier que, quel que soit son champ d'intervention et que soient les sites d'exercice, le moniteur d'escalade/canyon se doit d'assurer la sécurité des pratiquants dans une discipline où les techniques de progression, la nature du milieu et les équipements en place légitiment une formation technique exigeante, complète, et en tout état de cause suffisamment qualifiante.



**Nos remerciements aux moniteurs d'escalade/canyon qui ont répondu au questionnaire,
à tous les acteurs publics et privés qui ont permis la réalisation de cette enquête,
et au groupe de travail du SNAPEC qui s'est mobilisé avec force et acharnement...**

